

Réunion RP du 13 Avril 2023

Compte-rendu SUD

Pour les salariés : Pierre-Olivier Casabianca, Sébastien Lemaire, Coralie Chaillan, Daniel Gerner

Pour la direction : Samuel Peltier, Séverine Achard, Roeznn Ménard, responsable du porte-feuille immobilier à FTV, Rafaële Bourgier, Pôle conseil et accompagnement de la direction RH.

Déménagement

Ce point Déménagement a été l'occasion pour nous de revenir sur la récente réunion qu'a eu France Télévisions avec la mairie de Nice ainsi que sur le nouvel appel d'offre lancé par la ville pour trouver un gestionnaire pour la Victorine ; la ville souhaite faire une Délégation de Service Public.

Pour rappel, c'est le troisième appel d'offre que lance la ville. Deux candidats avaient répondu au dernier mais n'ont finalement pas donné suite.

Rozenn Ménard nous confirme que pour l'instant il n'y a pas de restaurant prévu sur le site contrairement aux promesses de la ville et de FTV. Le manque d'espace de restauration pourrait-il faire capoter le projet ? Peut-être. Sud a rappelé que le projet de prise à bail est conditionné à 5 clauses suspensives, dont la présence d'un restaurant ouvert au public.

S'il n'y a pas de restaurants, aura t-on une cantine ? « Ce sera l'objet d'un prochain atelier où l'on va réfléchir à toutes les options » explique Rafaële Bourgier.

Samuel Peltier coupe court à la discussion. Il n'y aura pas de discussion sur la cantine car « dans tous les nouveaux projets il n'y a plus de cantine », affirme le directeur.

Rafaële Bourgier rajoute : « je pense même que l'on peut faire le constat du taux de fréquentation de la cantine à l'heure actuelle et de voir comment ça ne répond pas en terme d'attentes à un certains nombre de personnes d'Antibes ».

Des propos qui ont fait bondir SUD qui dénonce ces méthodes et ces fausses insinuations : les salariés sont satisfaits de l'offre proposée à Antibes.

Autre problème que Sud a tenu à aborder : les transports en communs. On le sait, ça va être compliqué de se rendre à la Victorine. En effet, la mairie a confirmé à Rozenn Ménard que pour l'instant il n'y avait pas d'arrêt de bus à proximité.

Si les salariés souhaitent venir en tramway ou en train, la plus proche station ou gare se trouvera à près de 1,5 kilomètre, soit un vingtaine de minutes de marche.

Cela veut dire aussi que le personnel qui souhaite manger à midi devra se déplacer en voiture. Une aberration à l'heure où les pouvoirs publics demandent aux citoyens de réduire leurs déplacements.

Concernant la suite du point, Rozenn Ménard et Rafaële Bourgier sont surtout venues nous parler des 4 ateliers de travail sur les futurs locaux à la Victorine : le plateau technique ; fonction support et encadrement ; logistique et reportage ; rédaction, édition, montage, mixage.

Objectif : « récupérer des infos de travail, les besoins spécifiques et les prendre en compte » précise le service immobilier. Espérons que ce ne soit pas des promesses en l'air et que les salariés seront vraiment écoutés. Au vu de ce début de paragraphe c'est plutôt mal parti.

Premier point marquant : au RDC, la partie technique a été profondément remanié à la demande des participants aux ateliers et le studio a été agrandi. Pour rappel, il faisait 150M2, lors de la première présentation du projet. Il fera désormais 230 m2 en double hauteur à cela s'ajoute un studio fond vert qui aura une hauteur de 3,50 mètres.

Concernant le mixage, la cabine de mixage sera au 1er étage à côté des salles de montage. Les OPS demandent une 2e cabine de mixage sans cabine de speak pour mixer des formats longs comme les EDR ou MusicBox. La direction nous dit qu'elle va y réfléchir.

Pour le mixage de sujets de la locale sera t-il fait par un mixeur ou les monteurs de la locale? Rafaële Bourgier nous a dit qu'il faut y réfléchir et que ce sera abordé lors des ateliers.

Au 1er étage, la rédaction web sera près des adjoints, à côté de la rédaction mais dans une pièce séparée. « C'est ce qui a été demandé lors des ateliers », nous apprend le service immobilier.

Quant à la locale elle devrait être regroupée dans l'espace rédaction, avec à côté deux salles de montage, le bureau de l'adjoint et celui de l'assistante.

Concernant le calendrier du projet. Le bail devrait être signé à la fin de l'année. Les travaux devraient débuter début 2024. La fin des travaux est prévue début 2026. Le déménagement est prévue à la mi-2026.

Le prochain rendez-vous pour parler du déménagement pourrait avoir lieu le jeudi 11 mai lors de la réunion RP. Le service immobilier devrait nous présenter les plans remaniés suite aux remarques des salariés.

Point Emploi / Recrutement

Aucun poste ne sera présenté au Coca d'Avril. La direction rappelle que le recrutement de 4 journalistes et d'un adjoint est en cours.

En ce qui concerne les journalistes, les entretiens n'ont pas débutés. Ils devraient avoir lieu en mai et les postes pourraient passer au Coca de juin.

La campagne pour l'adjoint, elle est terminée mais il y a eu peu de réponse, le service RH nous indique qu'elle sera donc prolongée.

Concernant le poste de technicien vidéo, Séverine Achard indique qu'un dernier candidat sera reçu en mai.

POSTES VACANTS

Quand et avec quels interlocuteurs les candidats aux postes vacants auront-ils leur entretien ? Quand le COCA de ces postes est-il prévu ? La direction peut-elle s'engager à réserver au moins 2 postes de journaliste sur les 4 mis en consultation à deux CDD locaux ?

Sans cela, ça mettra en péril la plupart des CDD qui depuis des années se sont rendus disponibles pour France 3 Côte d'Azur. Cet engagement de la direction permettrait aussi de faire bénéficier à la rédaction, et donc à l'antenne, de compétences connues et reconnues de journalistes bénéficiant déjà de contacts et connaissant parfaitement la région.

Séverine Achard explique que « les entretiens n'ont pas débuté. On attendait que les 4 postes soient fermés. » Le directeur ajoute que « les entretiens ne débuteront pas avant début mai. »

La direction explique qu'elle ne peut pas s'engager sur le recrutement des CDD. « Il faut que l'on voit le profil des candidats, qu'on définissent nos besoins du moment et les compétences des candidats » explique Samuel Peltier.

Séverine Achard rappelle que « la mobilité est toujours prioritaire ».

La direction espère faire passer les 4 postes lors du COCA de juin.

RAPPORT SECAFI

Suite à la restitution de l'enquête du cabinet Secafi, le CSE a fait plusieurs préconisations :

- **Le CSE demande qu'une personne ayant des fonctions permettant d'être décisionnaire, soit affectée à Antibes. Cela va-t-il être fait ? Quand ?**
- **Mettre en place pour l'ensemble des salariés de l'antenne une formation « mieux se connaître pour mieux travailler avec les autres ». Quand va-t-elle se faire ?**
- **Clarifier par une note de service le rôle des RP et DS (et les relégitimer) auprès des salariés et de la direction régionale. Qu'est-ce qui va être mis en place ? Quand ?**
- **Le CSE demande à la direction de s'assurer que cette reconnaissance est effective à tous les niveaux de la ligne managériale. Comment aller vous assurer que cette préconisation soit respectée ?**
- **Organiser dans les trois mois une formation spécifique pour la RRH et le directeur régional en matière de responsabilité légale sur l'obligation de résultat quant à la santé des salariés. Cette formation va-t-elle avoir lieu et quand ?**
- **Organiser une réunion mensuelle entre les membres de la direction régionale et les Délégués Syndicaux. Quand aura lieu la première réunion ? Allez-vous prendre en compte le planning de tous les DS de France 3 Côte d'Azur ?**

Pour faciliter l'organisation de ces réunions, les DS pourront-ils parfois participer aux réunions RP ?

- **Mettre en place dans les trois mois la formation conjointe élus/DS/direction. Avez une date pour cette formation ?**

Comment va se faire le suivi du plan d'action ? Quel sera le calendrier d'application ? Qui composera l'équipe de suivi ? Les RP et DS feront-ils partie de cette équipe ?

Le directeur explique qu'il ne peut pas s'exprimer car « les recommandations du CSE sont en cours d'instruction . Elles ne sont pas finalisées par la direction régionales et la direction nationale. »

Les RP rappellent que ce plan d'action est très attendu par les salariés. « Le caractère urgent est pris en compte. On a le droit d'y réfléchir. Y a une attente de ma part aussi. On cherche à ce que tout le monde travaille dans des conditions sereines à Antibes » ajoute Samuel Peltier.

ENTRETIEN ANNUEL

Un entretien annuel a-t-il une durée définie ?

Les entretiens n'ont pas de durée définie explique notre IRH : « on préconise 1h mais rarement plus d'1h30 car après on tourne en boucle. »

Le directeur rappelle qu'en PACA 80% des entretiens ont été réalisés cette année alors que la campagne touche à sa fin.

DUER

Peut-on retirer le risque tsunami du DUER comme cela a déjà été demandé en 2022 ?

Le directeur ne le souhaite pas : « Le risque ne peut pas être exclu. Il y a des zones de préventions sur le littoral. La préfecture organise le 13 avril un exercice à Cannes. »

Actuellement le niveau de priorité est de 2, peut-y être abaissé ? Nous n'avons pas eu de réponse claire mais « ça peut être discuté » précise le directeur.

CDD ET TELETRAVAIL

Les CDD n'ont plus le droit de faire du télétravail depuis leur domicile, ils doivent venir en présentiel ou se rendre dans la station France 3 la plus proche pour faire du télétravail. Ca va impacter les services Doc et Web pour les contrats de courte durée. Cette nouvelle règle n'est a priori appliquée qu'à Antibes.

Peut-on connaître exactement les détails de cette nouvelle réglementation ? Qu'est qui est vraiment autorisé ou pas ? Qui doit prévenir l'antenne où le CDD va devoir se rendre (et qui prévenir dans cette antenne ?) ? Cette nouvelle règle ne présente-t-elle pas un risque de voir les CD D refuser des contrats courts ?

Séverine Achard n'est pas au courant de ce problème. Elle va se renseigner mais précise tout de même que les CDD d'usages (intermittents) ne rentrent pas dans l'accord télétravail alors que les CDD journalistes entrent dans l'accord. Ils auraient donc le droit de travailler en télétravail de chez eux.

PLANIFICATION JOURNALISTES ET WEEK-ENDS

Les journalistes de la rédaction d'Antibes ne font pas le même nombre de week-ends. Comment la direction justifie-t-elle le fait que certains journalistes n'ont travaillé aucun week-end ou un seul entre janvier et mai soit sur une période de 18 semaines alors que d'autres en font 4 ou 5 ?

La direction, qui avait lors de précédentes réunions des RP exprimé sa volonté de mettre de l'équité, trouve-t-elle cet état de fait équitable ?

Samuel Peltier : « On est sur de l'équité. Il peut y avoir ponctuellement des différences. Il y a aussi des collaborateurs qui souhaitent faire des week-ends et qui en font plus que les autres. Ce n'est pas possible d'avoir une égalité. Si un salarié trouve qu'il fait trop de week-ends il peut en parler à son chef de service et l'organisation d'activité ».

PLANIFICATION REDACTION

Concernant la planification des journalistes sur 7 ou 8 jours d'affilée, ce qui est extrêmement rare mais déjà vu si les nécessités de service l'imposent, la direction peut-elle confirmer que consigne a été donnée aux personnes chargées de la planification de ne pas planifier les présentateurs sur plus de 5 jours car « l'exercice est trop stressant » mais que la même consigne et le même argument ne peuvent être invoqués pour les journalistes qui font du terrain ?

Le directeur explique qu'« il y a des alertes si des jours s'accumulent. Le boulot de l'organisation d'activité c'est de poser une RTT employeur si le salarié le souhaite. Normalement, dans une semaine, on a 2 jours de repos. S'il y a des besoins éditoriaux, on peut décaler des RH avec l'accord du salarié. Ca doit être fait dans le dialogue. »

Concernant les présentateurs, le directeur ne sait pas si « l'exercice est trop stressant », il explique qu'un présentateur peut très bien faire 4 jours de présentation et un jour de reportage s'il ne veut pas faire 5 jours de plateau.

Là aussi, pour la direction, tout doit se faire dans le dialogue.

HORAIRES REUNION

Une réunion a récemment été planifiée après une journée de travail à 19h30, qui plus est un mercredi jour ou de nombreux salariés sont en jour off car à mi-temps. Pour ces raisons, des salariés n'ont pas pu y assister. Est-ce que la direction trouve ça judicieux ? Peut-on faire des réunions en dehors des horaires de travail ?

Pour la direction il n'y a pas de bonne solution. « On peut faire des réunions en journée, mais les équipes de terrain ne peuvent pas y assister. Le soir vous pouvez vous connecter via teams et si vous ne pouvez pas assister à une réunion, il y a des comptes-rendus qui sont rédigés. »

FREEBOX ET FRANCE 3 COTE D'AZUR

Sur les Freebox Pop et Delta, impossible de mettre France 3 Côte d'Azur par défaut sur le canal 3. A la place, il y a systématiquement France 3 Provence-Alpes. La direction peut-elle faire remonter ce problème qui nous prive certainement d'une partie de nos téléspectateurs ?

Samuel Peltier : « on fait remonter mais on n'a pas la main sur les opérateurs et les FAI. »

VOUS ETES FORMIDABLES

Alors que certaines antennes annulent l'émission *Vous Etes Formidables*, quel est l'avenir de ce programme pour la rentrée 2023 ?

Le directeur explique que « l'émission continue. On la redémarre à la rentrée. » A la question France 3 Paca peut-elle arrêter l'émission quand elle le souhaite, le directeur est catégorique : « On peut l'arrêter quand on veut, la grille du matin est à notre main. »

Point Antenne.

Le Directeur salue la qualité de travail des équipes sur la PAE Anthéa.

Le 6 mai, à l'occasion du couronnement de Charles III, il y aura lui JT en extérieur consacré à La Côte d'Azur et l'influence anglaise.

En juin il est prévu une journée spéciale sécheresse.

Durant les vacances de printemps, il est prévu 3 week ends communs. C'est Antibes qui ouvre et ferme les vacances.

Durant ces vacances il n'y aura pas *Vous êtes formidables*, les locales et le 18H30. A la place, l'antenne diffusera des productions locales comme Music box.